



46 rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

☎ 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

RASSEMBLEMENT REGIONAL U12G

A LIEVIN

MERCREDI 03 JUIN 2026 de 9H30 à 16H

Rdv 9H30

**Adresse : Aréna Stade Couvert Régional de LIEVIN.
(Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN)**

Surface de jeu : **SYNTHETIQUE**

AMIENS RIF	EL KAFRAOUI RYAN EXC
ALBERT USOAAS	CAUCHOIS LIAM LG
ESC LONGUEAU	IBATA KEVIN MIL DAIDIHAM NIVA ATT
CSA DOULLENS FUTSAL	SAVARY MAXANDRE MIL
SC ABBEVILLE	MICHAUDET VICTOR EXCG
US ROYE	PHILIBERT MEWEN : EXCD
AS PAYS NESLOIS	LESECQ TOM DC LDG
US CAMON	FAUQUET JULES : DC LECARDONNEL LEO : MIL MONTILLOT ANTOINE : DC
AS TALMAS	<u>DUFETELLE CORENTIN GB</u>

ENCADREMENT

DUPUIS JULIAN – BEN MOCTAR YOUSSEFI

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :

- | | |
|---|----------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | |
| • d'un vêtement de pluie | |

**RASSEMBLEMENT REGIONAL U12G****LE MERCREDI 03 JUIN 2026 A LIEVIN DE 9H30 A 16H00**

ARENA STADE COUVERT REGIONAL DE LIEVIN TERRAIN SYNTHETIQUE - MATCH DE 25 MINUTES	
9h30	Accueil des équipes
10h15	CÔTE D'OPALE / AISNE
10h50	OISE / SOMME
11h25	CÔTE D'OPALE / OISE
12h00/14h00	<u>REPAS</u>
14h00	AISNE / SOMME
14h35	CÔTE D'OPALE / SOMME
15h10	AISNE / OISE
16h00	Collation et Dislocation

